

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers**

• en exercice	11
• présents	9
• votants	10
• absents	2
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 25 septembre 2019 à 18 heures 00

**Date de convocation :**  
19 septembre 2019

**Date d'affichage :**  
20 septembre 2019

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Objet**Appartement mairie -  
Location

Mme STRADERE Michèle

**Étaient présents :**

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine  
Ms. MAURETTE Bernard, SALES André, SIBRA Gérard, VALLE Anthony  
Absents : DELORT Thierry donne procuration à MAURETTE Bernard.  
BRUNA Roger

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe que le logement N°1 de la mairie, Grand Rue Saint-Michel est disponible depuis le 1 septembre 2019.

Une annonce a été passée pour retrouver un locataire pour une durée de un an par tacite reconduction.

Le montant du loyer sera de 430 € par mois, terme à échoir, en fonction de la variation de la moyenne des quatre indices INSEE du coût de la construction à la date d'anniversaire du bail.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :  
- d'autoriser Madame le Maire à signer la convention d'occupation d'un an du logement de la mairie 2, Grand Rue Saint-Michel pour un loyer mensuel de 430 €, terme à échoir, dès qu'un locataire se présentera.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le .  
Publié ou notifié le .  
Fait à BARBAZAN, le 26 septembre 2019

Le Maire

